

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

du jeudi 7 décembre 2023

L'assemblée générale de l'association La Note s'est tenue le jeudi 7 décembre 2023 dans les locaux de la Passerelle à Lentilly en présence de 15 personnes dont 1 professeur coordinateur et M. Gérard Caprini conseiller délégué à la culture pour la municipalité et 11 pouvoirs d'adhérents. Il faut également ajouter 4 adhérents représentés par pouvoirs.

Le président Jean-Luc VACHER remercie les personnes présentes et expose l'ordre du jour :

- Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport moral présenté par le président - perspectives
- Mot de la coordinatrice pédagogique
- Rapport financier présenté par la trésorière
- Renouvellement et validation du bureau
- Résolutions
- Questions diverses

et

- Approbation des rapports moraux et financiers 2022/23,
- Approbation du budget prévisionnel 2023/24

1 Désignation du président de séance et du secrétaire

Le président de séance désigné est : Jean-Luc Vacher, président de La Note

Le secrétaire de séance désigné est : Annie de Keyzer, secrétaire de La Note

2 Rapport moral : bilan exercice 2022/2023

Présenté par Jean-Luc VACHER (président) Voir document en annexe.

Les effectifs 2022-2023 étaient en forte hausse (217 élèves)

Les principaux événements au cours de l'année :

Concert de Noël, participation au concert de la municipalité avec le Nouvel Orchestre, invitation des groupes de « musiques actuelles » par l'école de la Tour de Salvagny pour un concert rock Commun, concert de printemps sur le thème « les lieux », participation aux rencontres de Pierre Bé-nite « Les formes musicales », semaine Festival dont « animation de marché », semaine Portes Ou-vertes.

3 Exercice 2023/24 : points clés, perspectives et projets

Pour rappel, les recettes sont assurées pour 85% par les cotisations des adhérents complétées par les soutiens de la municipalité (locaux, subvention, entretien, relais d'information ...) et du départe-ment du Rhône (subventions de fonctionnement et d'investissement 1 an sur 2 ou 3 en moyenne, conseils, animation du réseau...).

57 écoles de musique aidées par 80 € par an par élèves du département mineur ou majeur inscrit en pratique collective.

Le statut des professeurs salariés est régi par la convention collective ECLAT.

La gestion administrative (secrétariat, paie, comptabilité, ressources humaines, communication ...) est entièrement assurée par les bénévoles du bureau.

- Les principes directeurs pour la gestion de l'association et la répartition des ressources sont :
 - Promouvoir l'apprentissage de la musique pour les plus jeunes (éveil, classe décou-vertes ...)
 - Favoriser les pratiques collectives (FM instrumentale, ateliers collectifs)
 - Développer de nouvelles pratiques selon opportunités (ex MAO, classe de clarinette)
 - Développer et promouvoir le sens du spectacle (nombreux concerts, auditions)
 - Faire découvrir l'école à l'extérieur (concerts, animation du marché, semaine festi-val, semaine portes ouvertes)
 - Entretien et renouveler les instruments selon budget disponible.

- Suite à l'évolution de la convention collective (ECLAT / Avenant n° 181 notamment impactant la rémunération des professeurs) une mise à jour du contrat des professeurs (rémunération, an-cienneté autre expériences) a été réalisée. D'autres chantiers administratifs restent à mettre en œuvre (nouvelles modalités des entretiens professionnels notamment).

- En conformité avec l'augmentation du point d'indice des professeurs, les tarifs ont été augmen-tés (+5% rentrée 2023).

- **Fonctionnement** : peu de changement dans l'équipe pédagogique
 - Stabilité dans l'équipe pédagogique bien appréciable
 - Coordination Pédagogique : Alexandra Jaudon,
 - Equipe de 11 professeurs : piano, guitare, batterie, chant, flûte traversière, violon, saxo-phon, flûte, violoncelle, clarinette

- Acquisition de matériel de sonorisation pour éviter la location lors des interventions en dehors de la Passerelle
- Projet de stage autour du son (guitare) sur 1 journée qui pourrait être ouvert à l'externe
- Projet d'échange en musique actuelle avec la tour de Salvagny et Octava (l'Arbresle) (date pressentie : 9 mars 2024 ?)

➤ **Effectifs des inscrits** stables avec 211 adhérents dont 146 enfants. 85% des adhérents appartiennent à la CCPA et 77% sont Lentillois.

Classes d'instruments : 13 instruments proposés (voir détail dans graphe joint).

- les classes les plus représentées sont piano (58 élèves), guitare (39) et batterie (23)
- puis chant (21), découverte (16), saxo (13), violoncelle (9), violon (9), flûte (4), basse (4), clarinette (4), MAO (3), harmonica (1)

Classes collectives en augmentation (en prenant en compte les classes de FM, $\frac{3}{4}$ des élèves participent à une pratique collective)

10 ateliers de pratiques collectives avec 68 participants.

Musique actu ado : totalement renouvelé les anciens étant désormais étudiants

- la classe découverte augmentée avec grand succès (16 élèves) avec désormais 8 instruments à découvrir au programme (piano, guitare, batterie, saxophone, flûte, violoncelle, clarinette, violon) !

Formation Musicale : globalement beaucoup d'élèves sur l'ensemble des groupes de niveaux mais particulièrement chez les plus jeunes

- FM débutants avec 22 élèves et 15 en FM 1.
- En revanche, peu d'élèves en éveil cette année, quelques problèmes de disponibilité aux horaires proposés.

➤ **Renouvellement / prolongation du bureau :**

- Président : Jean-Luc Vacher
- Trésorière : Sylvie Reynaud
- Secrétaire : Annie de Keyzer
- Secrétaire adjointe, gestion formation : Marie Breil
- Lien fournisseurs et assurances, référente FFEA : Blandine Merle
- Communication : Linda Pontier en remplacement de Fabien Rouet. Un grand merci à lui pour son aide sur plusieurs années !
- Image et divers : Philippe Hagenbach
- Appui et lien bureau avec coordination pédagogique : Natacha Sosnowski
- Gregory Dubien pour aide ponctuelle (merci pour les réparations de matériel notamment !)

➤ **Projets & Evènements, dates clés 2023/2024**

- Concert de Noël de la Note 2023 à la Passerelle le samedi 16 décembre 2023

- Participation au concert du Nouvel An de la municipalité le 16 janvier 2024
- Concert de printemps le samedi 30 mars 2024 sur le thème « les quatre éléments »
- Participation aux rencontres de Pierre-Bénite les 25 et 26 mai 2024 sur le thème « les musiques d'inspiration populaire »
- Semaine festival du 10 au 16 juin 2024 (« et animation de marché » le dimanche 16 à confirmer)
- Semaine « portes ouvertes » du 17 au 21 juin 2024
- Fête de la musique le vendredi 21 juin 2024 : participation des « woodstockers » (+ autres participations à confirmer)
- Autres événements encore à caler : concert « musiques actuelles » avec écoles voisines ...
- Et poursuite des « petites auditions » régulières tout au long de l'année

4 Rapport financier exercice 2022/23 et prévisionnel 2023/24

Présenté par Sylvie REYNAUD (trésorière) voir fichier joint en annexe.

2022/23 : déficit de 615 €

- ✓ **Recettes** : 146 395 €
- ✓ **Dépenses** : 147 010 €

2023/24 : prévisionnel des dépenses par rapport aux recettes est d'environ - 6200 € (provision charges urssaf)

- ✓ **Recettes** : 142 606 €
- ✓ **Dépenses** : 148 816 €

Le budget de La Note est donc de l'ordre de 145 000€ dont 120 000 € de cotisations, complété par les subventions (15% mairie et 19% département).

Les dépenses sont principalement les salaires, les charges URSSAF, les frais de formation et mutuelle, soit 95% du budget de fonctionnement, puis les achats d'instruments et en dernier poste les fournitures (masques, désinfectant, buvettes, frais de connexion ...).

5 Le mot du coordinateur / point de vue des professeurs

Stabilité de l'équipe appréciée de même que l'implication des profs dans l'organisation des événements.

Plus de moyens permettraient d'organiser plus d'événements qui nécessitent des heures supplémentaires des professeurs à rémunérer.

6 Résolutions

Les rapports moraux et financiers sont approuvés à l'unanimité des présents.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des présents.

7 Questions diverses

L'AG s'arrête à 21h50 et la séance est levée.